

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 12 juin 2015

Service instructeur

Direction de l'Autonomie

4^{ème} **Commission** –
N° CP-2015-6-4-2

Service consulté

REVISION DU PROJET REGIONAL DE SANTE D'ALSACE 2012-2016

Résumé : Dans le cadre du Projet Régional de Santé d'Alsace 2012-2016, l'Agence Régionale de Santé sollicite, pour avis, le Conseil départemental sur la révision de son Schéma Régional d'Organisation des Soins dans ses volets « médecine », « insuffisance rénale chronique », « réanimation » et « soins de suite et de réadaptation ». Un avis favorable à l'implantation nouvelle d'un Soins de Suite et de Réadaptation sur le territoire de santé n° 3 est proposé.

Adopté le 30 janvier 2012, le Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) qui doit contribuer à planifier la réponse à l'évolution des besoins de soins de la population est régulièrement révisé. Toute révision nécessite une consultation obligatoire des partenaires et, en particulier, les collectivités territoriales.

La proposition de révision de ces volets figure dans la synthèse jointe au présent rapport.

La seule modification notable porte sur le volet "Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)" avec la possibilité d'une implantation nouvelle de SSR spécialisé en onco-hématologie au sein du territoire de santé n°3, qui recouvre le sud du Bas-Rhin et six cantons haut-rhinois : SAINTE MARIE AUX MINES, COLMAR EST et OUEST, WINTZENHEIM, ENSISHEIM et GUEBWILLER.

Cette mesure permettra une meilleure organisation de la filière en aval. En effet, ce territoire est bien équipé en oncologie pour le court séjour et la création d'un SSR en onco-hématologie permettra particulièrement aux personnes âgées de poursuivre leur période de réadaptation en milieu hospitalier, une solution mieux adaptée qu'un retour à domicile souvent trop précoce.

Après examen, il est proposé d'émettre un avis favorable à cette proposition de révision.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN